

International

>> Société

>> L'AUTEUR

Valérie Duphot

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

Bien-être animal : pour une application effective des normes de l'OIE

Les participants à la deuxième conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal, au Caire (Égypte), du 20 au 22 octobre, ont fait le point sur les pratiques et les réglementations en la matière dans le monde. Il reste beaucoup à faire pour améliorer la mise en œuvre des normes concernant le bien-être animal.

La deuxième conférence mondiale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) sur le bien-être animal, au Caire (Égypte), du 20 au 22 octobre, a rallié tous ses membres et ses principaux partenaires autour de la mise en œuvre des normes sur le bien-être animal dans le monde et sur l'aide aux pays en développement dans ce domaine.

« Cette conférence a fait le point sur les pratiques et les réglementations en matière de bien-être animal dans le monde. Elle a mis en lumière les défis qui se posent dans plusieurs régions et pays. Si le principe des normes OIE sur le bien-être animal est largement acquis, il reste beaucoup à accomplir pour améliorer la mise en œuvre effective de ces normes dans le monde », a déclaré notre confrère Bernard Vallat, directeur général de l'OIE.

Méconnaissance et manque de ressources

Ce diagnostic est étayé par une étude de la Banque mondiale sur le bétail et la gestion des effluents d'abattoirs, qui révèle que les législations de nombreux pays ne couvrent pas les pratiques en matière de bien-être animal dans les marchés, lors des transports et à l'abattoir. L'étude signale l'absence de contrôles dans ce domaine, en partie due à une méconnaissance de ces questions et au manque de ressources publiques.

Après avoir passé en revue la mise en œuvre des normes de l'OIE sur le transport des animaux d'élevage par voie terrestre, maritime et aérienne, leur abattage pour la consommation humaine et leur destruction à des fins prophylactiques, la conférence a préparé le terrain pour l'élaboration de nouvelles normes et les priorités en matière de recherche scientifique.

Contrôle des populations de chiens errants

Les travaux de l'OIE actuellement à l'étude concernent le bien-être des animaux de laboratoire et le contrôle des populations de chiens errants.

La santé animale est reconnue comme une composante essentielle du bien-être animal, qui accroît la compétitivité de la production alimentaire et des élevages.

Les participants se sont déclarés favorables à une harmonisation fondée sur des bases transparentes, démocratiques et scientifiques des normes sur le bien-être animal, en particulier pour celles proposées par le secteur privé, de plus en plus répandues.

Les représentants de l'industrie ont souligné les contraintes liées aux contextes économiques et culturels.

Former les services vétérinaires

Les services vétérinaires nationaux doivent être soutenus par une législation et une réglementation appropriées, être formés dans ce domaine et disposer des ressources financières et humaines permettant de mettre en œuvre les normes relatives au bien-être animal et de vérifier qu'elles sont bien appliquées. Les conclusions de l'étude de la Banque mondiale confirment la position de l'OIE à cet égard, en recommandant que tous les vétérinaires reçoivent une formation appropriée dans le domaine du bien-être animal. ■



Une étude de la Banque mondiale révèle que les législations de nombreux pays ne couvrent pas les pratiques en matière de bien-être animal dans les marchés, lors des transports et à l'abattoir.